



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Faire de la collecte de plasma la grande cause nationale en 2027

Question écrite n° 16764

Texte de la question

Mme Marie-José Allemand attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les enjeux liés au développement de la collecte de plasma en France et sur l'opportunité de faire de cette mobilisation une grande cause nationale en 2027. Le plasma constitue une ressource indispensable à la fabrication de nombreux médicaments dérivés du plasma, notamment les immunoglobulines, l'albumine ou les facteurs de coagulation, utilisés dans le traitement de nombreuses pathologies graves, chroniques et de maladies rares. Plusieurs millions de patients en dépendent chaque année. Or malgré les efforts engagés dans le cadre de la stratégie nationale « Ambition Plasma », la France demeure fortement dépendante des importations pour assurer son approvisionnement. En 2024, elle ne couvrirait qu'environ 35 % de ses besoins en plasma destiné au fractionnement, les deux tiers provenant principalement des États-Unis d'Amérique. Cette situation expose la France à une dépendance stratégique croissante dans un contexte international marqué par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et les enjeux de souveraineté sanitaire. La France a fait le choix d'un modèle éthique reposant sur le bénévolat, la gratuité et l'anonymat du don. Afin de préserver ce modèle tout en renforçant l'autonomie de la France, l'Établissement français du sang s'est fixé des objectifs ambitieux de progression des volumes collectés. Leur atteinte suppose toutefois une mobilisation beaucoup plus importante des donneurs, un renforcement des actions de sensibilisation ainsi qu'un développement des capacités de collecte sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones rurales où l'éloignement des maisons du don constitue encore un frein important à l'engagement des citoyens. Dans ce contexte, la Fédération française pour le don de sang bénévole propose que la collecte de plasma soit reconnue comme grande cause nationale en 2027, afin de renforcer la sensibilisation du grand public, de soutenir l'engagement des milliers de bénévoles mobilisés sur l'ensemble du territoire et d'accélérer la progression de la collecte au service de la souveraineté sanitaire du pays. Cette proposition rejoint d'ailleurs les recommandations du Comité consultatif national d'éthique, qui souligne la nécessité de développer une véritable « communauté plasma » et de mieux faire connaître ce geste auprès de la population. En conséquence, elle lui demande si le Gouvernement entend soutenir cette démarche et quelles mesures il envisage de mettre en œuvre pour accélérer le développement de la collecte de plasma, renforcer la proximité territoriale des lieux de collecte, améliorer l'information des citoyens et permettre à la France de réduire durablement sa dépendance aux importations de plasma et de médicaments dérivés du plasma.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-José Allemand](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16764

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6216